

LES ENJEUX DU PROJET

Le #NouveauCHURennes apportera une réponse globale à la vétusté et à l'inadaptation fonctionnelle du patrimoine immobilier du CHU, à son hétérogénéité et à son éclatement. La modernisation globale du site améliorera les conditions d'accueil et de prise en charge des malades, les conditions de travail des professionnels, facilitera la mise en œuvre du projet médical et renforcera la dynamique hospitalo-universitaire du site.



Le #NouveauCHURennes est conçu à partir d'un **parcours patient simple et cohérent axé sur le développement des prises en charge ambulatoires** (51,8 % des séjours médicaux et chirurgicaux réalisés en ambulatoire en 2022), sur les besoins en termes d'activités de recours et sur le dynamisme démographique de Rennes et de l'Ille-et-Vilaine. Les unités de soins, les plateaux techniques et les activités ambulatoires seront également redimensionnés, regroupés pour une organisation plus efficace au bénéfice du patient et des équipes soignantes.

Le projet permet de répondre aux enjeux de recherche et d'innovation en accélérant le développement de ces activités et en inscrivant le CHU dans la médecine du futur et l'innovation grâce à l'aménagement d'espaces intégrés avec l'Université et le développement de plateformes mixtes de soins et de recherche, existantes ou à créer. Ainsi, le projet de reconstruction est coordonné dans sa conception et son déploiement avec le schéma directeur immobilier de l'Université et des facultés de santé situées à proximité. De même, les partenariats industriels avec les acteurs économiques du territoire dans le domaine de la santé, de l'agro-alimentaire et du numérique seront renforcés.

Il renforce le partenariat stratégique, médical et de soins, avec le CLCC – Eugène Marquis à travers l'Institut régional de cancérologie, un projet novateur et structurant.

Le #NouveauCHURennes favorisera le **développement et la mise en œuvre du projet médical et de soins de l'établissement** conformément à ses missions de proximité, de recours et de référence à vocation régionale et extrarégionale. Il renforcera l'attractivité de l'établissement vis-à-vis des patients et des professionnels de santé.

Il contribuera aux **enjeux de santé régionaux et territoriaux** en répondant aux besoins de la population en termes de disciplines médicales ou chirurgicales et de plateaux medicotechniques spécialisés (blocs, imagerie, biologie). Il intégrera les orientations du projet médical et soignant partagé du "Groupement hospitalier de territoire Haute Bretagne" (offre de proximité et de recours), les collaborations avec tous les partenaires (médecine de ville, établissements privés et publics sanitaires et médico-sociaux).

Pourquoi reconstruire ?

Le CHU de Rennes souffre d'un **patrimoine globalement vétuste**, avec de nombreux bâtiments conçus dans les années 1970, une grande disparité de styles architecturaux, une **hétérogénéité et une inadaptation fonctionnelle** qui conduit à la dispersion des sites opératoires (10 sites) et interventionnels (5 sites), ainsi que des hôpitaux de jour (21 sites) et des consultations (40 sites). Source de difficultés de fonctionnement multiples, cet éclatement est également un frein à la lisibilité des parcours des patients.

Initié fin 2015, le projet a fait l'objet d'une intense concertation avec les professionnels, les usagers et les partenaires du CHU à travers une large démarche participative. Le site de Pontchaillou a été choisi au regard de ses qualités intrinsèques : accessibilité exceptionnelle (métro, halte SNCF, rocade), potentiel foncier de 32 hectares, présence sur le site ou à proximité de l'ensemble des partenaires (facultés de santé, unités mixtes de recherche, CLCC, EFS, EHESP...). La reconstruction in situ permettra de réaliser un projet moins coûteux qu'une reconstruction totale sur un nouveau site, en réutilisant une partie des infrastructures et bâtiments existants.

La modernisation globale du CHU améliorera les **conditions d'accueil hôtelières des patients** (actuellement 35% de chambres seules contre 80 % à l'issue du projet) et les **conditions de travail des professionnels**.